

Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, 1^{er} site labellisé Sécuri-Site du département des Alpes-Maritimes

Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes est le 1^{er} site du département labellisé SECURI-SITE. La préfecture des Alpes-Maritimes a remis ce label le jeudi 31 janvier 2019 en présence de Stéphane DAGUIN, sous-préfet de Grasse, David LISNARD, Maire de Cannes, Christophe BRIEZ, Commissaire Central – Chef du District Ouest et Claire-Anne REIX, Présidente du Palais des Festivals, signataires de la convention.

SECURI-SITE est la reconnaissance de la politique de sûreté et de sécurité engagée par la Ville de Cannes et le Palais des Festivals et des Congrès en collaboration étroite avec les forces de police, les établissements de secours, les institutions nationales, locales et les équipes internes.

Le programme « tourisme et sécurité », lancé le 20 avril 2017 par le ministère de l'Intérieur, a pour objectif de renforcer la sécurité des touristes accueillis sur le sol français. Le programme prévoit le déploiement, dans chaque département, de conventions de sécurité sur des sites touristiques préalablement identifiés, et qui doivent bénéficier de mesures de sûreté propres à leur configuration.

A ces conventions, vient s'ajouter le label « sécuri-site » qui fait l'objet d'un suivi par le comité départemental « tourisme-sécurité ».

Dans un contexte toujours sensible, le Palais est engagé dans une **démarche proactive** avec les pouvoirs publics, de manière à optimiser l'accueil des grands événements professionnels, des spectacles et des festivals.

Cannes se doit de conjuguer ses efforts pour garantir un haut degré de sécurité, avec près de 280 000 visiteurs professionnels accrédités par an au Palais et près de 3 millions de touristes de loisirs accueillis chaque année par la destination.

La vigilance et la prévention, des priorités quotidiennes

Dans le cadre du **plan de relance initié en 2016**, pour que la France demeure la 1^{ère} destination touristique mondiale et offre à ses visiteurs toutes les garanties de sécurité durant leur séjour, le **ministère de l'intérieur** a porté des mesures fortes sur la coordination des actions menées au niveau national et départemental mais aussi sur l'identification des sites touristiques offrant les garanties de sécurité les plus élevées par l'attribution d'un label.

La Préfecture reconnaît, par l'attribution du label SECURI-SITE, au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, les engagements et les mesures prises au jour le jour et leur conformité avec le haut degré de vigilance et de prévention requis par l'Etat.

Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes est le premier site labellisé des Alpes-Maritimes

Ce label a été attribué après étude des méthodes et moyens mis en place par le Palais, 1^{er} site recevant du public du département (ERP). L'observation des exercices engagés pour améliorer les dispositifs et assurer les

PALAIS DES FESTIVALS
ET DES CONGRÈS
DE CANNES
Labellisé / Certified



Pour votre sécurité
For your safety



réflexes, la régularité des tests organisés et un audit réalisé in situ sont des gages des actions concrètes du Palais des Festivals.

“Le label illustre l’engagement des équipes du Palais, dans un esprit de partenariat responsable. C’est un engagement volontaire et de co-production pour la sécurisation des événements avec l’ensemble des forces de sécurité du Territoire : la ville de Cannes et les services de l’Etat.” insiste **Claire-Anne REIX, Présidente du Palais.**

Les processus et dispositifs de sécurité déployés, pendant les événements professionnels, salons et congrès mais également pour tous les événements, spectacles et festivals répondent à un **degré de vigilance élevé et adapté.** *“Cette distinction est importante. Elle conforte nos efforts et nos engagements, positionne le site comme un lieu sûr et reconnaît le savoir-faire des équipes. Pour les organisateurs d’évènements c’est aussi la garantie d’offrir à leur public des conditions de sécurité optimales. Cela reste une attente forte des congressistes notamment américains et ceux en provenance d’Asie”* précise **Philippe LECLERC, Directeur de la Sûreté et de la Sécurité du Palais.**

Enfin, pour **David LISNARD, maire de Cannes** « Cette distinction est en parfaite cohérence avec les actions de la Ville en termes de sécurité. Cannes possède le réseau de vidéo-surveillance le plus dense de France avec 629 caméras. Nous avons été la première Ville de France à mettre en place un Plan communal de Prévention du Risque Terroriste dès 2016. A Cannes, village mondial, tous les nouveaux aménagements sont pensés pour protéger au mieux Cannois, congressistes et visiteurs. »

Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes peut aujourd’hui afficher le visuel du label SECURI SITE, un élément remarquable et rassurant pour la clientèle internationale accueillie à Cannes.

Les points clés du dispositif de Sûreté et de Sécurité du Palais

- **Une équipe mobilisée 24/24 - 365/365**
- **Un site sous vidéo-surveillance**
- **Des mises en situation régulières**
- **Des exercices récurrents**
- **Un plan de formation interne**
- **Une sensibilisation aux risques pour l’ensemble du personnel**
- **Une veille permanente**
- **Une équipe qualifiée de près de 40 permanents**

Pour tous les événements :

- ✓ Un plan de sûreté adapté prévisionnel
- ✓ Des portiques
- ✓ Des contrôles visuels et une présence renforcée en fonction du nombre d’accrédités
- ✓ Une coopération avec la police municipale et nationale
- ✓ La mise en place d’un dispositif dédié et évolutif
- ✓ Une vidéo-surveillance sur-mesure

Collaboration et partenariats :

- ✓ Avec les services de l’Etat
- ✓ Avec les organisateurs d’événements
- ✓ Avec les forces de l’ordre
- ✓ Avec les socio-professionnels du département
- ✓ Avec les instituts de formation de référence